

# La sécheresse de 2019 sur la région Bourgogne-Franche Comté

## Retour d'expérience sur le département de Côte d'Or



Le département de Côte d'Or, comme l'ensemble de la région Bourgogne-Franche Comté, a été frappé par une sécheresse importante en 2019. Celle-ci a fait suite à la sécheresse historique de 2018, et s'inscrit dans une suite continue de sécheresses entamée en 2015. Côté bassin de la Saône, la première alerte à la sécheresse a été lancée le 1<sup>er</sup> juillet sur la Bèze et la Bièvre (en vert entre l'Ouche aval et la Vouge). Le 8 juillet, la Tille amont et aval ainsi que la Sansfond (enclavée dans la Vouge) ont aussi été placées en alerte, tandis que la Bèze passait en alerte renforcée et la Bièvre en crise. Le 15 juillet, la Saône, la Vouge et la Bouzaise passaient à leur tour en alerte, alors que la Sansfond était placée en alerte renforcée.

Le 29 juillet, la Vingeanne, l'Ouche amont et la Dheune étaient placées en alerte, alors que la Tille amont, la Saône, l'Ouche aval et la Vouge passaient en alerte renforcée. La situation s'est encore dégradée le 5 août et l'Ouche aval, la Vouge, la Bouzaise et la Sansfond passaient en crise et la Vingeanne en alerte renforcée. Les mesures de restriction ont encore été renforcées le 9 septembre, avec le passage en crise de la Saône et de la Dheune, et la Tille aval placée en alerte renforcée.

Côté bassin de la Seine, la première alerte à la sécheresse a aussi été proclamée le 1<sup>er</sup> juillet pour la Seine, l'Ource, l'Armançon amont et le Serein. Le 8 juillet, la Seine a été placée en alerte renforcée, suivie le 15 juillet de l'Ource, de l'Armançon amont et du Serein. Le 29 juillet, la Laignes était à son tour placée en alerte, alors que l'Ource, l'Armançon amont et le Serein passaient en crise. Le 5 août, la Seine est à son tour passée en crise, tandis que la Laigne passait en alerte renforcée. Elle a fini par être elle aussi placée en crise le 9 septembre.

De son côté, l'Arroux était placé en alerte dès le 8 juillet, avant de passer directement en crise le 15 juillet.

Tous les arrêtés ont été levés le 5 novembre. On observe ainsi que l'ensemble du département a été touché par des mesures de restrictions, les plus importantes étant imposées entre le 9 septembre et le 5 novembre. Elles ont été plus sévères à l'Ouest du département, avec l'ensemble des unités placées en crise. De manière générale, la sécheresse a été aussi longue qu'en 2018, et même plus intense avec plus d'unités placées en crise.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lechâtelet (Saône)	126	151	172	79.5	88.5	39.9	17.4	18	12.4	49	110	326
Plombières (Ouche)	5.06	7.75	6.46	3.14	3.34	1.51	0.91	0.76	0.64	1.27	3.05	15.5
Oisilly (Vingeanne)	5.98	7.46	7.04	3.13	3.49	1.6	1.07	0.96	0.78	1.34	2.9	16
Arcelot (Tille)	7.11	10.7	12.3	3.62	4.73	1.05	0.29	0.18	0.09	0.08	1.26	17.5
Nod-sur-Seine (Seine)	5.48	6.53	6.73	2.07	1.97	0.86	0.39	0.27	0.25	0.54	2	10.3

Concernant les principales rivières, on remarque que la sécheresse s'est principalement fait sentir en septembre, où les débits moyens mensuels minimaux ont été systématiquement relevés, toujours sous l'étiage quinquennal. Un autre pic de bas débits peut être noté en juillet, bien que moins bas qu'en septembre.

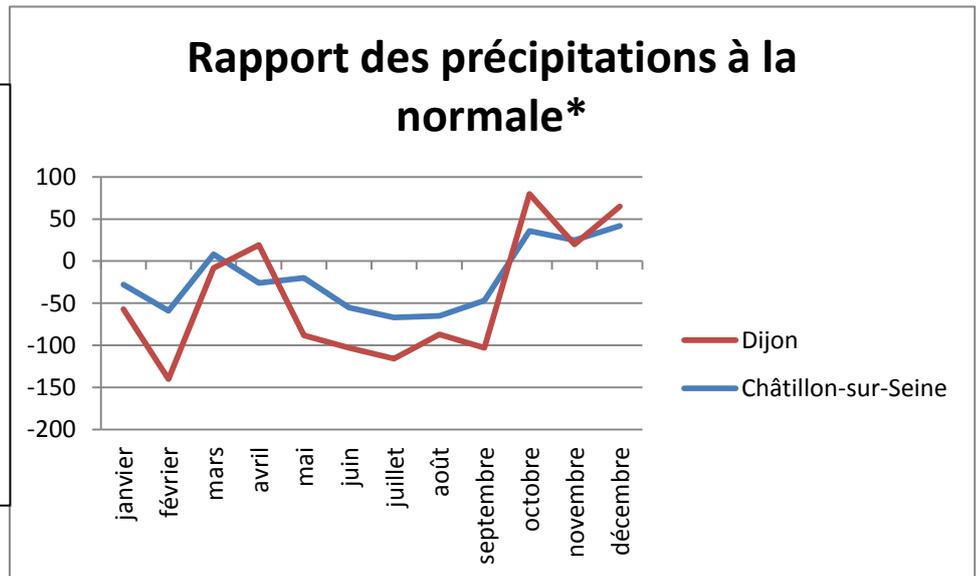
La Saône et la Seine ont été les rivières les plus impactées, avec des débits sous l'étiage quinquennal 3 mois durant. La Saône a souffert d'un hiver sec, avec des débits moyens sous la moyenne sèche en janvier, février et avril, avant que la sécheresse ne s'installe en juin jusqu'en septembre inclus. La Seine a par contre connu une sécheresse plus longue, avec des débits moyens sous la moyenne sèche d'avril à novembre inclus, soit 8 mois de bas débits ! Il a fallu attendre décembre pour connaître des débits moyens supérieurs à la moyenne humide.

Les autres rivières ont été moins impactées, avec des débits moyens faibles uniquement en juillet et septembre sur l'Ouche et la Vingeanne, et même des débits moyens supérieurs à la moyenne humide en décembre. La Tille a été un peu plus touchée avec une sécheresse qui s'est installée de juin à septembre inclus, comme sur la Saône.

*\*Etiage quinquennal : 1 chance sur 5 d'avoir un étiage aussi prononcé chaque année*

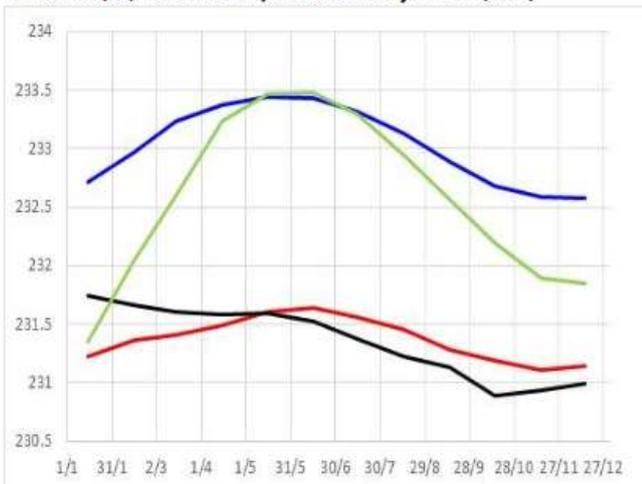
	Débits supérieurs à la moyenne humide mensuelle (m3/s)
	Débits inférieurs à la moyenne sèche mensuelle (m3/s)
	Débits inférieurs à l'étiage quinquennal (m3/s)

Au niveau des précipitations, celles-ci ont été largement déficitaires au début de l'année, avant de revenir dans les normales en mars-avril. Elles ont alors plongé dans le déficit jusqu'en octobre, où un excédent a été constaté. Les précipitations sont alors restées excédentaires jusqu'à la fin de l'année. Au final, on observe des cumuls annuels de précipitations en déficit, encore plus à Dijon (78%) qu'à Châtillon-sur-Seine (84%).



\* normales calculées via les moyennes climatiques définies pour la période 1981-2010

#### Chenôve (21) - Gravier superficiels de Dijon-Sud (libre)



Les nappes phréatiques, à l'image de celle de Dijon-Sud, ont été particulièrement impactées par la sécheresse. L'hiver et le printemps sec ont maintenu les niveaux (noir) largement sous la moyenne humide (bleu) dès le début d'année, ceux-ci passant sous les niveaux de 2018 (vert) dès fin janvier. Les niveaux sont ensuite passés sous la moyenne sèche (rouge) à la mi-mai, et les pluies de fin d'année n'ont pas réussi à les faire ré-augmenter significativement.